

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

QUARTIDI 24 Brumaire.

( Ere vulgaire )

Dimanche 15 Novembre 1795

*Ravages de la peste dans les Etats-Unis d'Amérique. — Prise d'un grand nombre de bâtimens richement chargés et de deux vaisseaux de ligne, sur les Anglais, par une division française sortie de Toulon. — Combat entre les Français et les Autrichiens près Mannheim. — Invasion du Cap de Bonne-Espérance par les troupes anglaises. — Contribution d'un million de livres, en numéraire, imposée au pays d'entre Meuse et Rhin. — Situation critique de la Hollande.*

## A V I S.

Cette Feuille ayant été interrompue depuis le 18 vendémiaire jusqu'au 8 brumaire inclusivement, on remplira la lacune des événemens par plusieurs supplémens, qui seront distribués incessamment aux Souscripteurs. Pour les indemniser entièrement des retards qu'ils ont éprouvés, leurs abonnemens seront reculés de 15 jours au-delà du terme qu'ils avoient à courir.

Les Souscripteurs, dont les abonnemens expiroient au 30 vendémiaire, sont priés de renouveler pour le 15 brumaire présent mois.

Le prix actuel est de 100 liv. pour trois mois.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Boston, le 29 août.

Un fléau, plus destructeur encore que celui de la guerre, vient de se manifester dans les Etats-Unis d'Amérique. Une fièvre épidémique, de la nature de la peste, regne principalement dans les villes de New-York & de Norfolk en Virginie. La cour d'Angleterre, qui en a été instruite, vient d'ordonner que les vaisseaux, personnes, effets ou marchandises, venant de ces deux villes, & qui arriveront dans les ports de la Grande-Bretagne, ou dans les isles de Jersey & de Guernesey, feront une quarantaine de quatorze jours.

Il paroît que cette épidémie a passé des isles occidentales dans les Etats-Unis; car le 13 août dernier, le gouverneur de l'état de New-York a publié une proclamation, portant défense à tous bâtimens venant de ces isles, d'approcher de la ville de New-York plus près d'un demi-mille de l'isle du gouverneur, & d'aborder aucune personne ou marchandise, jusqu'à ce que les bâtimens eussent été examinés par un officier de santé & déclarés entièrement exempts de contagion.

## ITALIE.

De Livourne, le 27 octobre.

Un paquebot anglais arriva ici le 23, en treize jours, de Gibraltar. On a appris par cette voie, que la division française, sortie de Toulon, a rencontré vers le cap Sainte-Marie le convoi anglais de la Méditerranée, qui alloit à Londres, de Salonique, de Constantinople, de Naples, de Livourne, &c., sous l'escorte de trois vaisseaux de ligne & d'une frégate, & que les Français ont enlevé soixante-neuf bâtimens de commerce, outre les deux vaisseaux le *Belford* & le *Censeur*, qui ont été envoyés tout de suite à Cadix; l'escadre française continuoit de donner la chasse au reste du convoi. On calcule que la valeur des prises faites excède deux millions de livres sterling. Cette perte est immense, sur-tout pour notre place, où on a fait la plus grande partie des assurances sur les bâtimens de ce convoi.

De Fort Maurice, le 26 octobre.

Le représentant du peuple français, ayant reçu du comité de salut public un ordre de disposer de 10 mille hommes qu'on avoit laissés en Provence pour passer à Paris au besoin, a écrit sur-le-champ au commandant de ce corps de hâter sa marche pour venir renforcer l'armée d'Italie.

Divers petits corps de troupes françaises ont passé ici ces jours derniers, ainsi que le général Scherer; le représentant resta accompagné de deux autres généraux & de plusieurs officiers de l'état-major. Hier & aujourd'hui nous avons vu passer huit bataillons. Le général Scherer, arrivé à Oneglia, a eu une conférence longue & secrète avec le général Lasalta, & a continué sa route par Albenga.

## ALLEMAGNE.

Du Bas-Rhin, le 29 octobre.

L'on évalue à 30 mille hommes le corps d'armée fran-

caise qui se trouve à Dusseldorff & dans les environs. Les troupes campées autour de la ville forment un demi-cercle, dont la gauche s'étend jusqu'au-dessous de Kaiserswerth, & la droite jusqu'à Himmelgeist. Ils ont un fort poste à Blettman, sur la chaussée d'Elberfeldt, & en avant, sur la route de Mulheim, ils occupent toute la partie qui s'étend jusqu'à Urdenbach. Cette position est regardée comme très-forte par les connoisseurs. Le général Lefebvre commande ce corps d'armée, & il s'est chargé de la défense de Dusseldorff; on travaille sans relâche à réparer & augmenter les ouvrages de cette place. Les Autrichiens en sont déjà venus aux mains avec les Français, près d'Urdenbach.

Le quartier-général de Jourdan est à Papenheim, à trois lieues de Bonn. Ce général se trouvant malade, Kieber commande à sa place.

*De Mayence, le 30 octobre.*

*Les exagérations qu'on va lire sur l'avantage obtenu par les Autrichiens, le 29 octobre, et que nous transcrivons littéralement d'après une gazette d'Allemagne, rappellent le mot du cardinal de Polignac aux ministres hollandais, lors des conférences de Gertruydenberg :*

» Vous parlez en gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre. »

La victoire que vient de remporter le maréchal comte de Clairfayt est complète, & elle a été achetée à un très-grand prix. On n'obtient pas dix arsenaux vomissant plus de fer & de flamme que le Vésuve, sans perdre des milliers de braves soldats, & cependant ces dix volcans sont en nos mains. Les Français désertent par bandes pour éviter la mort qui les poursuit. Vous ne pouvez pas vous faire une idée des trophées de cette victoire. Les Français ont perdu dans une matinée plus de 6 mille hommes, tant en tués qu'en blessés. Cent de leurs canons sont déjà en ville; on en amène à chaque instant, attelés de six, de huit chevaux, qu'on leur a enlevés dans leur fuite. Le nombre de leurs prisonniers passe actuellement quatre mille.

Mayence n'est pas assez vaste pour contenir l'immense butin qu'on a fait sur l'ennemi, tant en canons qu'en charriots de munitions, bombes, boulets, tentes, effets de campement, marmites & ustensiles de toute espèce. Nous avons de quoi fournir une armée des fusils que nous avons pris, & de leur artillerie plus qu'il n'en faut pour faire les sièges de leurs villes. Nous leur avons pris fort peu de vivres; mais c'est qu'ils avoient plus de poudre que de farine, plus de boulets que de pain. On est toujours à la poursuite des fuyards.

J'ai vu aujourd'hui entrer en ville le corps des officiers prisonniers; on les a placés dans la maison du grand doyen.

L'affaire a été conduite avec une sagesse & une bravoure qui fait le plus grand honneur au maréchal Clairfayt & aux généraux; & qui couvre de gloire toute l'armée.

Les Mayennois sont dans le ravissement; les airs n'ont cessé de retentir depuis 24 heures des cris de *vive l'empereur! vive Clairfayt! vive les impériaux!* On n'entend que des chants d'allégresse. Ils sont orgueilleux de

ce que leur ville & leur bonne conduite ont sauvé la patrie allemande.

Tous les habitans de cette ville, devenue à jamais célèbre par la victoire du 29, se portent à l'envi dans les batteries. Ils travaillent tous à démolir ces théâtres de destruction. C'est un charme de les voir, de les entendre; les femmes travaillent avec les soldats; tout le monde danse, tout le monde chante, & c'est une réjouissance continue depuis que nous sommes délivrés.

*De Manheim, le 1<sup>er</sup> novembre.*

Le 28, à sept heures du soir, les Autrichiens attaquèrent, avec des forces considérables, tous les postes français autour de cette ville. L'attaque la plus vive se fit auprès de Neikereau & de la Tuilerie, où on avoit élevé des batteries, & du côté du Gibet où les Autrichiens travailloient avec ardeur à la construction d'ouvrages formidables. Le feu du canon & de la mousqueterie se fit entendre toute la nuit.

Le 29, à six heures du matin, le bruit cessa. Le but des Autrichiens étoit de détruire le nouveau pont du Necker ou de s'en emparer; mais le feu terrible des batteries françaises, établies dans la forêt de Freinheim sur la rive gauche du Rhin, fit échouer ce dessein; de sorte, que vers Neikereau, tout s'est borné à des canonnades.

Vers le Gibet, le combat a été plus sérieux: les Autrichiens réussirent à repousser vers la redoute du Necker les avant-postes & les travailleurs des Français; ils attaquèrent ensuite la redoute & parvinrent à s'en emparer, malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi, & malgré le feu que faisoit sur lui l'artillerie des remparts. Des pelotons de troupes autrichiennes, en petit nombre, pénétrèrent jusqu'au pont du Necker, & d'autres le long du fleuve assaillirent les remparts à coup de fusil.

Le matin, on trouva dans plusieurs rues de Manheim des boulets, des obus, & même des balles de fusil.

Enfin, vers les cinq heures du soir, le feu terrible de l'artillerie française obligea les Autrichiens d'abandonner la redoute du Necker; mais comme ils avoient employé du tems à élever du côté du Gibet environ quinze petites redoutes, garnies chacune d'un canon & d'une embrasure, ils demeurèrent maîtres de ce poste.

Il paroit certain que les Français ont perdu peu de monde dans ces deux journées, & que la perte des Autrichiens a été plus considérable, attendu le feu continu & rapide qui a été dirigé sur eux à mitraille, & de la redoute du Necker, & des remparts de la ville.

Après environ vingt-quatre heures de calme ou de feu, qui n'avoit lieu qu'à de longs intervalles, la canonnade recommença ce matin avec un redoublement de vivacité.

Le bruit se confirme qu'une partie de l'armée de Clairfayt est entrée à Mayence & à Worms.

A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 2 novembre.*

L'article suivant, traduit littéralement du *Times*, papier-ministériel, donnera quelque idée des dispositions des partis à l'égard de la paix.

« Les expressions franches & non équivoques de M. Pitt.

dans son discours du 29 à la chambre des communes, ont causé une satisfaction générale dans le public; & l'on espère, qu'elles annoncent des moyens de réunir tous les partis autour du trône. M. Pitt, en déployant les ressources extraordinaires de son esprit en même-tems que ses talens oratoires, s'est montré dans ce discours aussi empressé qu'aucun Anglais puisse l'être de voir renaitre dans ce royaume les bienfaits de la paix. Voici ses paroles: *La nouvelle constitution française, telle qu'elle a été décrétée, peut avoir été acceptée et mise en activité avec une adhésion assez générale pour mettre les représentans de la nation en état de parler en faveur du peuple de France. Si cet événement arrivoit, je n'ai aucune difficulté à déclarer que dès ce moment toute objection seroit relativement à la forme et aux principes de ce gouvernement, du moins pour ce qui concerne une négociation. La question se réduiroit à savoir s'il y auroit une sûreté suffisante pour la durée de la paix, et si l'on consentiroit à donner une satisfaction raisonnable à la Grande-Bretagne.*

Quoique cette dernière phrase ne puisse pas être fort goûtée par le gouvernement de France, on voit que ce n'est qu'un langage ministériel & une tournure de morgue, dont il faudroit bien rabattre quelque chose; & il est certain que jamais M. Pitt ni aucun membre de son parti n'a montré aussi nettement le desir d'entamer une négociation de paix. Quant à ce qu'il dit des *représentans du peuple français*, j'ai traduit littéralement la phrase sans y attacher une idée bien précise.

Les ratifications du traité d'amitié, de commerce & de navigation entre la Grande-Bretagne & les Etats-Unis d'Amérique ont été échangées, le 31 octobre, par le lord Grenville, ministre des affaires étrangères, & William Allen-Dias, chargé d'affaires pour les Etats-Unis.

Le gouvernement a reçu la nouvelle officielle de l'invasion du Cap de Bonne-Espérance par les armées anglaises de terre & de mer. Le vice-amiral Elphinstone, qui commandoit la flotte, écrit de la baie Simon, le 18 août, que l'expédition s'est faite avec le plus grand succès, le 7 du même mois. Les Hollandais, dit-il, étoient retranchés dans une forte position à Muisenberg, avec beaucoup de canon, ayant sur leur droite une montagne escarpée, & sur leur gauche la mer, où les bas-fonds rendoient l'approche de la côte très-difficile; mais il étoit indispensable de se rendre maître de ce poste. Le vice-amiral rend compte des mesures qu'il avoit prises pour disposer l'attaque & du succès complet qu'il a obtenu. Le camp des Hollandais fut forcé en quelques heures par les troupes de terre débarquées sous le commandement du major-général Craig, & soutenues par le feu & les manœuvres de la flotte. On n'a pas encore publié les détails de l'attaque des troupes: on s'est emparé de plusieurs navires hollandais qui étoient dans la baie.

#### BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 20 brumaire.*

On craint que les troupes autrichiennes n'aient eu de nouveaux succès dans le Hundspruck & qu'elles ne s'avancent sur Treves. Le courier de Coblenz, qui devoit nous apporter des nouvelles des opérations respectives des troupes, n'est point arrivé; ce qui fait conjecturer que les routes sont obstruées par les troupes qui sont en

marque pour se porter sur le Haut-Rhin. L'ennemi a rassemblé presque toutes ses forces entre Manheim, Mayence & le Hundspruck, & il pourroit bien se faire que son but fût d'entrer dans la ci-devant Lorraine. Du côté du Bas Rhin, les généraux républicains s'apercevant que l'ennemi étoit peu nombreux de ce côté-là, se sont mis en marche avec un corps de troupes des environs de Dusseldorf; & déjà l'on apprend qu'ils occupent de nouveau Kaiserswert; & qu'ils marchent vers Mulheim. L'on continue encore à faire défilé des troupes françaises par Bonn & Andernach, pour les envoyer dans les environs de Coblenz vers la Moselle; car, il paroît que ce sera principalement de ce côté-là que le théâtre de la guerre va se porter.

Les représentans Joubert & Garreau, en mission près de l'armée de Sambre & Meuse, afin de pourvoir sans délai aux besoins indispensables des militaires qui composent cette armée, ont demandé une contribution extraordinaire d'un million de livres en numéraire au pays d'entre Meuse & Rhin, qui doit se payer dans un court délai. Dans la répartition de cette contribution, l'on avoit par méprise compris la ville de Namur qui fait partie intégrante de la république depuis le décret de réunion. C'est pourquoi on en avoit exigé 50 mille livres, & que l'on y avoit enlevé des otages; mais cette erreur a d'abord été rectifiée par un arrêté des représentans du peuple.

L'armée de Sambre & Meuse se trouvant dans une grande pénurie de subsistances & de vêtemens, 4000 chariots vont être mis ici en réquisition pour lui en porter sur le champ. Déjà on a demandé mille chariots à l'arrondissement de Namur, qui doivent se rendre à Cologne, à Bonn & à Neuss. Cette mesure est nécessaire, sans doute; mais elle va porter un coup terrible à l'agriculture & au commerce.

L'ouragan fâcheux qui a dévasté les environs de Bruxelles a étendu ses ravages dans plusieurs autres villes. A Ostende, au-delà de 4000 maisons ont été endommagées & un vaisseau a péri avec toute sa cargaison dans le port.

Les lettres de Hollande portent que la situation de la nouvelle république batave devient de jour en jour plus épineuse. Une armée composée de Prussiens, d'Hanovriens & de Hollandais déserteurs, s'avance vers les frontières de la Westphalie, où l'on vient de faire marcher toutes les troupes françaises qui sont dans les Provinces-Unies, & les corps nationaux sur qui on croit pouvoir compter. Tandis que la situation extérieure de la république se trouve en danger, celle de l'intérieur est moins rassurante encore. Des troubles se manifestent journellement à Amsterdam, & la garde nationale devient insuffisante pour les appaiser. Les mêmes troubles se renouvellent dans d'autres villes, où les partisans nombreux de la maison d'Orange se remuent en tous sens pour tâcher d'opérer une contre-révolution. Telle est, en ce moment, la situation critique des Provinces-Unies; il faudra toute l'énergie du patriotisme & de la liberté pour ne point y succomber.

#### FRANCE.

*De Paris, le 23 brumaire.*

Le directoire exécutif & les ministres se trouvent assaillis de demandes d'emplois; cependant ceux qui ne peuvent en obtenir, parce que la célérité du travail tient plutôt au bon choix des commis qu'à leur nombre, s'ex-

halent en plaintes amères contre les administrateurs. Une réponse péremptoire à ces demandes innombrables est consignée dans la lettre suivante de Merlin, de Douai, ministre de la justice.

*Observations du ministre de la justice sur la note qui le concerne dans le n°. 52 du Journal des Hommes Libres.*

Le ministère de la justice étant un établissement tout nouveau, les bureaux de la commission des administrations civiles, police & tribunaux, n'avoient pas plus de droit que ceux de la commission des armes & poudres, de devenir les bureaux du ministère.

Je n'ai donc pas renouvelé ces bureaux, mais j'ai dû les créer, & je l'ai fait.

Pour cela, j'ai dû prendre ce que je connoissois personnellement, & ce qu'on m'a indiqué de plus patriote, de plus instruit, de plus laborieux dans les divers comités & commissions supprimés.

Si parmi les collaborateurs que j'ai choisis, d'après cette détermination, il y a des hommes douteux en patriotisme, qu'on les nomme, ils seront bientôt remplacés.

Si parmi ceux que je n'ai pas réemployés, faute de les connoître ou faute d'emplois, il est un seul républicain du 13 vendémiaire, qu'on le nomme, il sera bientôt remis en place.

Je ne démentirai pas, dans le ministère de la justice, la conduite que j'ai tenue dans la section de la guerre du comité de salut public. Quel est le militaire républicain qui a eu à s'y plaindre de moi? Quel est celui qui n'y a pas reconnu l'homme de la commission des cinq des 11, 12 & 13 vendémiaire?

Je m'attendois aux clameurs qui s'élevent contre moi. Je les aurois évitées si j'avois eu la foiblesse de m'entourer d'un bataillon de commis, mais je me suis renfermé dans le strict nécessaire, & c'est ce qui, entr'autres reproches absurdes, m'attire celui d'avoir coopéré à la formation contre-révolutionnaire des autorités de Valenciennes; de Valenciennes où je n'ai pas fait une seule nomination!

Signé, MERLIN.

## CORPS LÉGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

*Séance du 23 brumaire.*

On lit des procès-verbaux, dont la rédaction est adoptée.

Un secrétaire annonce des observations envoyées par les commissaires de la trésorerie. On en demande le renvoi à la commission des finances. Monnot appuie cette proposition, & demande qu'il soit fait un projet de résolution qui contienne un règlement pour ces commissaires. Trois membres sont nommés pour préparer ce règlement: ces trois membres sont, Fermont, Monnot, Gibert-des-Molieres.

Le directoire soumet au conseil une lettre du ministre de la justice, relative à un obstacle qui s'oppose à la mise en jugement du général Turreau; c'est un décret de la convention qui ordonne que Turreau ne sera mis en jugement que d'après un nouveau rapport des comités. Ce rapport n'a pas été fait. Il s'engage quelque discussion pour savoir si Turreau sera traduit devant un tribunal militaire ou devant un tribunal ordinaire. Doucet

représente que cet objet regarde le directoire; le conseil abroge le décret de la convention sans rien statuer d'ailleurs: il se forme ensuite en comité général & secret, pour entendre la commission des finances.

### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BAUDIN.

*Séance du 23 brumaire.*

Le conseil des cinq cents envoie une résolution qu'il a prise hier, portant que le directoire exécutif nommera provisoirement & jusqu'aux élections prochaines aux places d'administrateurs & de juges, vacantes dans les départemens où les assemblées électorales n'ont pas terminé leurs opérations dans le délai prescrit par l'art. III de la constitution.

L'urgence est fondée sur ce qu'il est pressant de compléter les autorités constituées.

Dupont, de Nemours, combat l'urgence; il croit qu'elle n'a été proposée que parce qu'il s'agissoit de violer la constitution & de faire nommer les administrateurs & les juges à la manière de Robespierre. Mais tous ceux qui ont juré la constitution, dit-il, s'opposent à ce qu'on confère ce droit royal au directoire.

Voyset représente que le directoire n'aura de moyens d'exécuter les loix qu'autant que les autorités constituées seront complètes. — Le conseil reconnoît l'urgence.

Lacué demande l'ajournement de la délibération à demain; il croit que le directoire a le droit de nommer les administrateurs, parce que la constitution l'autorise à pourvoir au remplacement des administrateurs lorsque leurs places deviennent vacantes; mais il ne croit pas qu'on puisse l'autoriser à nommer les juges, car ce seroit mettre dans sa dépendance le pouvoir judiciaire qui en est essentiellement séparé.

Cornillan combat l'ajournement: après dix jours d'existence, les assemblées électorales sont dissoutes, dit-il, & il n'y a plus dans l'état d'autre autorité que le directoire qui puisse pourvoir aux nominations qu'elles n'ont pas faites.

Dupont, de Nemours, appuie l'ajournement. Ce seroit rétablir la monarchie, dit-il, que de permettre que la même autorité qui nomme les généraux, nommât aussi les juges.

Goupilleau, en parlant pour l'ajournement, se plaint de la légèreté avec laquelle on accuse de royalisme ceux dont l'opinion ou les actes ne paroissent pas conformes à la constitution. Le conseil des cinq cents & celui des anciens sont également décidés à maintenir la constitution, dit-il, & j'invite nos collègues à s'observer quand ils parlent.

Le conseil ajourne la discussion à demain, & procède au scrutin pour le choix de cinq commissaires de la comptabilité. Les citoyens Saucourt, Pevai, Rigardin & Gouth, ont été élus; il n'y a pas eu de majorité pour le cinquième.

On procède au dépouillement du scrutin de rejection.

Le résultat du scrutin n'a point donné la majorité d'exclusion, ainsi tous les candidats pourront être portés au nouveau scrutin.

*Bourse du 23 brumaire.*

Inscriptions. . . . .	62-63-64.
Louis . . . . .	2850-800-750-700-800
	900-800-775.